

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE - ARRONDISSEMENT DE FORBACH

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

CONSEILLERS EN FONCTION	CONSEILLERS PRESENTS	PROCURATIONS	CONSEILLERS ABSENTS
29	23	03	06

Séance du 5 décembre 2022, sous la présidence de Monsieur Laurent KLEINHENTZ, Maire. Convocation du 28 novembre 2022.

PRESENTS : Mmes TUSCHL - ADAMY - HARRATH - RUSSELLO - ANANICZ - YILDIRIM - FRANGIAMORE - BECKENDORF - PIESTA.

MM. KLEINHENTZ - USAI - BERBAZE - SATILMIS - OURIAGHLI - KLASSEN - BOUMEKIK - PODBOROCZYNSKI - LA LEGGIA - RAHAOUI - BAHFIR - EGLOFF - ESTRADA - MILIOTO.

PROCURATIONS : Mmes IDIZ - MANGIONE - KERMAOUI qui ont donné procuration respectivement à Mmes TUSCHL - RUSSELLO - PIESTA.

ABSENTS : Mmes CHEBLI - KHOUMRI - M. ELHADI.

**26 - Demande de subvention exceptionnelle Musique Municipale :
 achat de pupitres**

Rapporteur : Mauro USAI

Exposé des motifs :

La Musique Municipale Avant-Garde Saint-Jean sollicite une subvention pour l'achat de pupitres avec chariot de rangement pour un montant de 1 472,90 €.

Le bureau municipal dans sa séance du 21 novembre dernier a émis un avis favorable.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, après discussion, le conseil municipal :

- décide l'octroi d'une subvention de 1 472,90 € qui sera versée en 2023.

Décision adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire
 Laurent KLEINHENTZ